

**Master**

# Politiques Publiques et Stratégies des Organisations Sportives (PPSOS)

**À partir de la rentrée 2023-2024, le parcours s'ouvre  
à la formation en alternance**

**université**  
**PARIS-SACLAY**

**FACULTÉ  
DES SCIENCES  
DU SPORT**





- + Formation en alternance + Formation initiale
- + Formation continue ou VAE

## Présentation générale du parcours

- Au sein de la mention « Management du sport », il forme depuis 20 ans des spécialistes de l'articulation des politiques publiques (État, collectivités, intercommunalités) et des stratégies des organisations sportives (fédérations, ligues régionales, comités départementaux, clubs, entreprises spécialisées dans la conception et la gestion d'équipements sportifs).
- Il prend appui sur le rôle structurant – aujourd'hui intensifié par les JOP de Paris 2024 – des politiques publiques dans le développement des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en insistant sur les dimensions sociales du sport pour tou-te-s, du sport santé et des mobilités actives.
- Il permet de travailler en particulier des capacités d'analyse, d'adaptation, de collaboration, d'anticipation et d'innovation.

## Principaux atouts du parcours

- + Un vaste réseau de partenaires et d'ancien-ne-s diplômé-e-s
- + Des offres de stage, de contrat d'apprentissage et d'emploi directement adressées à la formation
- + Un suivi personnalisé par les responsables du parcours
- + Des simulations d'entretiens d'embauches avec des professionnel-le-s
- + Des participations à des colloques professionnels ou scientifiques
- + Une localisation francilienne, à proximité des acteurs sportifs
- + Un taux d'insertion professionnelle élevé

## Organisation du parcours PPSOS à compter de la rentrée 2023-2024

- Il restera accessible en formation initiale avec stage (FI), en formation continue (FC) ou en validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Le contrat en alternance pourra débuter dans un intervalle compris entre trois mois avant le début de la formation et la fin du mois d'octobre.
- Il proposera 410 heures de formation dont plus de 60% seront dispensées par des professionnel-le-s : services centraux et déconcentrés de l'État, Agence Nationale du Sport, collectivités, Comité National Olympique du Sport Français, fédérations sportives, entreprises de gestion et de programmation d'équipements sportifs, ONG, etc.
- Après une semaine d'intégration commune (FA, FI, FC) à l'université (du 11 au 15 septembre), les apprenti-e-s seront en structure d'accueil le lundi et le mardi et les cours auront lieu pour tou-te-s les étudiant-e-s (FA, FI, FC) du mercredi au vendredi. À partir du mois d'avril, les apprenti-e-s comme les stagiaires seront en structure d'accueil à plein temps (du lundi au vendredi).

## Admissions

Le parcours accueillera un maximum de 25 étudiant-e-s recruté-e-s sur dossier puis éventuellement sur entretien. Il est recommandé aux candidat-e-s de développer leurs expériences et leur projet professionnel. La formation est ouverte aux :

- + Étudiant-e-s titulaires d'une première année de Master STAPS ou d'un Master en sciences sociales (sociologie, anthropologie, géographie...), sciences politiques, droit, sciences économiques, urbanisme
- + Étudiant-e-s issu-e-s d'un autre cursus ou professionnel-le-s sur dossier de candidature (les expériences et connaissances professionnelles et sportives ainsi que le projet professionnel seront considéré-e-s)

## Tableau récapitulatif par semestre (non contractuel)

Enseignements	UE	Vol. h.	Cours / TD/TP	ECTS
<b>Semestre 1</b>				
<b>Politiques publiques et système sportif</b>	UE1	<b>120h CM</b>		
Prospective du système sportif		20		3
Politiques sportives, diagnostic et développement local		20		3
Méthodologie de projet et stratégies d'évaluation des politiques sportives		20		3
Sport(s) et coopération internationale		20		3
Responsabilité sociale et environnementale des organisations sportives		20		3
Sociologie des publics sportifs et collectivités territoriales		20		3
<b>Outils juridiques et management public</b>	UE2	<b>60h CM</b>	<b>20h TD</b>	
Modèles économiques des organisations sportives		15	5	3
Finances publiques locales		15	5	3
Approches juridiques du sport en collectivités		15	5	3
Droit des marchés publics		15	5	3
<b>Semestre 2</b>				
<b>Projets sportifs urbains</b>	UE3	<b>100h CM</b>		
Programmation et exploitation des équipements sportifs		20		2
Mobilités actives : enjeux, pratiques et politiques		20		2
Projets sportifs et cohérence territoriale		20		2
Sport-santé en territoires		20		2
Sport(s) et projets socioéducatifs		20		2
<b>Milieu professionnel</b>	UE4	<b>20h CM</b>	<b>90h TD</b>	
Cycle de conférences de professionnel-le-s		20		1
Outils numériques et communication institutionnelle			20	1
Monde du travail (Codes et procédures)			20	1
Stratégie de professionnalisation			30	2
Apprentissage en milieu professionnel (mémoire)			20	15
Projet académique - stage (mémoire)				
<b>Total annuel : 410h de cours/étudiant.e</b>		<b>300</b>	<b>110</b>	<b>60</b>

## Particularités FI vs FA en matière d'organisation et d'évaluation

- Pendant que les étudiant-e-s en FA seront en entreprise (2 jours/semaine), les étudiant-e-s en FI travailleront sur leur mémoire pour répondre à des exigences différenciées. Si tou-te-s les étudiant-e-s devront réaliser un rapport d'activité et un mémoire, les étudiant-e-s en FI devront réaliser un mémoire plus académique, avec un travail empirique plus conséquent. Ce travail sera cadré par un échéancier particulier qui exigera davantage d'anticipation et un investissement soutenu.
- Pour les étudiant-e-s en FI, une fiche d'évaluation remplie par le tuteur ou la tutrice de stage sera traduite en note qui comptera pour 10% de la note finale du module Projet académique - stage (mémoire).
- Pour les étudiant-e-s en FA, deux fiches de suivi et d'évaluation (une à mi-parcours et une en fin de parcours) remplies par le maître ou la maîtresse d'apprentissage seront traduites en note qui comptera pour 50 % de la note finale du module Apprentissage en milieu professionnel (mémoire).
- Les mémoires devront être soutenus le 3 juillet 2024 (1ère session) ou le 27 septembre 2024 (2ème session).

# **Vous êtes étudiant·e, comment candidater au master PPSOS ?**

*Toutes les étudiant·e·s qui souhaitent candidater au Master 2 PPSOS doivent déposer un dossier, entre le 1er mai et le 1er juillet 2023 (lien pour candidater)*

- Les étudiant·e·s sélectionné·e·s devront choisir leur modalité (FA, FI, FC) avant fin octobre 2023.
- La recherche d'un contrat d'apprentissage exige de l'anticipation et s'avère particulièrement fructueuse lorsqu'elle débute dès le mois d'avril.
- L'obtention d'une promesse d'apprentissage ne constitue ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour être admis·e. Elle sera néanmoins considérée comme un atout lorsqu'elle sera en adéquation avec la formation et qu'elle fera l'objet d'une attestation signée par la structure d'accueil.

Pour savoir comment devenir apprenti·e : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-en-alternance/devenir-apprenti>

Pour tout savoir sur le contrat d'apprentissage : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-en-alternance/le-contrat-dapprentissage>

# **Vous êtes responsable d'une organisation (entreprise, association, fédération, collectivités, ONG, etc.), comment recruter un·e apprenti·e ou un·e stagiaire ?**

- Les organisations qui souhaitent proposer un contrat en apprentissage ou une offre de stage sont invitées à adresser les fiches de poste aux responsables pédagogiques de la formation.
- CFA de rattachement : CFA Paris-Saclay.
- Lors de l'embauche d'un·e apprenti·e, vous bénéficiez d'exonérations fiscales et d'aides spécifiques :
  - + Pour en savoir plus sur les aides : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aides-au-recrutement-d-un-alternant/article/aide-2023-aux-employeurs-qui-recrutent-en-alternance>
  - + Pour en savoir plus sur le recrutement d'un·e apprenti·e : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-en-alternance/recruter-une-apprentie>

## **Vos contacts**

Responsables pédagogiques

David Sayagh, Maître de conférences : [david.sayagh@universite-paris-saclay.fr](mailto:david.sayagh@universite-paris-saclay.fr)

Dominique Charrier, Maître de conférences, HDR : [dominique.charrier@universite-paris-saclay.fr](mailto:dominique.charrier@universite-paris-saclay.fr)

Secrétariat pédagogique : Caroline Forcellini : [master-staps.mmpv@universite-paris-saclay.fr](mailto:master-staps.mmpv@universite-paris-saclay.fr)

Formation continue : Norine Coussot : [fc.staps@universite-paris-saclay.fr](mailto:fc.staps@universite-paris-saclay.fr)

Pour les questions techniques sur l'apprentissage :

Sylviane Liotenberg : [cfa.contact@universite-paris-saclay.fr](mailto:cfa.contact@universite-paris-saclay.fr)

Norine Coussot : [apprentissage.f2s@universite-paris-saclay.fr](mailto:apprentissage.f2s@universite-paris-saclay.fr)

Pôle OCPE [accueil.oip@universite-paris-saclay.fr](mailto:accueil.oip@universite-paris-saclay.fr)

Pôle IPPA [insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr](mailto:insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr)

Antenne d'Orsay 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1<sup>er</sup> étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

## **Lieu d'enseignement**

Université Paris-Saclay, Faculté des Sciences du Sport, bâtiment 425, rue du Doyen Georges Poitou, 91400 Orsay (RER B - Orsay Ville)

# Calendrier prévisionnel

Septembre 2023							Octobre 2023							Novembre 2023							Décembre 2023						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3						1			1	2	3	4	5					1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
							30	31																			
Janvier 2024							Février 2024							Mars 2024							Avril 2024						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					26	27	28	29				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
Mai 2024							Juin 2024							Juillet 2024							Août 2024						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4	5					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31	
Septembre 2024																											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																					
						1																					
2	3	4	5	6	7	8																					
9	10	11	12	13	14	15																					
16	17	18	19	20	21	22																					
23	24	25	26	27	28	29																					
30																											

Jours à l'université

Jours en structure d'accueil (FA) ou consacrés à la préparation du mémoire et des travaux de groupe (FI)

Congés (FI)